



## MASTER 1 MENTION DROIT PRIVE

### CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2012

**Ce document tient lieu de convocation et s'adresse aux étudiants inscrits pédagogiquement au Centre audiovisuel d'études juridiques**

#### **EPREUVES ECRITES :**

Elles ont lieu au Centre René Cassin- 17 rue Saint Hippolyte - 75013 – Paris (métro Gobelins ou Glacière - bus 21, 83, 91)

**Les étudiants devront être présents devant l'amphithéâtre une demi-heure avant le début des épreuves pour élarger**

La carte d'étudiant 2011/2012 présentant la photo doit être présentée à l'entrée et conservée pendant l'épreuve.

Les étudiants ne pourront utiliser que les copies fournies par l'administration lors de l'épreuve.

**Ils seront priés de laisser leur cartable, sacs et documents ainsi que leur téléphone portable éteint dans les travées latérales dès l'entrée dans l'amphithéâtre.**

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un **1/3 temps** auxquels il est demandé de se faire connaître **avant le 13 Juillet** au secrétariat du Centre Audiovisuel.

<b>Droit bancaire</b>	Lundi 10/09/2012	13h30-16h30	Amphi 2
<b>Droit des sûretés</b>	Mardi 11/09/2012	13h30-16h30	Amphi 2
<b>Droit judiciaire privé</b>	Jeudi 13/09/2012	9h30-12h30	Amphi 2
<b>Histoire de la pensée juridique</b>	Jeudi 13/09/2012	14h-15h	Amphi 2
<b>Droit des entreprises en difficulté</b>	Jeudi 13/09/2012	16h-17h	Amphi 2
<b>Droit international privé 2</b>	Vendredi 14/09/2012	9h30-12h30	Amphi 2
<b>Droit des assurances</b>	Vendredi 14/09/2012	14h-15h	Amphi 2

#### **Documents autorisés (non annotés par l'étudiant):**

**Droit des sûretés :** Code civil

**Droit international privé 2 :** Code de procédure civile/Code civil

**Droit judiciaire privé :** Code de procédure civile/Code civil

**Droit bancaire :** Code monétaire et financier sous toutes ses éditions/Code des sociétés/Code de commerce/Code civil

**Autres épreuves : aucun document autorisé**

**Les oraux auront lieu entre le 3 et le 22 septembre.**

La répartition des jurys sera communiquée ultérieurement